

Le Petit St Martinois

Septembre 2021

St Martinoises, St Martinois, chers(es) amis (es),

L'été 2021 a été bien triste avec la disparation de Marie-Claire FEREOUX, conseillère municipale très appréciée, que ce soit au niveau du conseil municipal, du Comité Communal d'Action Sociale ou de l'association du 3^e âge. Sa joie de vivre, sa gentillesse, sa générosité vont nous manquer.

Mais voilà que déjà s'annoncent la rentrée scolaire, sans fermeture de classe grâce à la mobilisation de toutes les personnes concernées, et le début des vendanges qui, cette année, a retrouvé une date qui était la norme dans le passé.

Durant cet été, mitigé sur le plan de la météo, la commune a du faire face à de nombreux actes de vandalisme divers et variés auxquels s'ajoute l'incivisme rencontré sur les lieux de tri sélectif qui se transforment en vrais dépotoirs bien que les containers ne soient pas pleins et alors que l'accès à la déchèterie et le ramassage des encombrants sont gratuits.

Toutes ces dégradations et cet incivisme ont un coût financier non négligeable et nous oblige à réfléchir sérieusement à l'installation de caméras de surveillance.

Heureusement qu'il y a aussi du positif. Un projet de construction de centre socio-culturel est à l'étude, vous serez consultés en temps voulu pour vous prononcer sur le projet, et la rénovation de la partie haute du chemin de la Montagne commencera après les vendanges.

Bonne rentrée à toutes et tous, en espérant que le Covid et ses variants ne viendront gâcher ni les quelques mois restants de l'année 2021 ni la période tant attendue des fêtes de fin d'année.

Joëlle RICHAUD

Vie de la Commune

Les Conseils Municipaux

Séance du 07 juin 2021 – Ordre du jour

- Décision modificative n° 1
- Centre socio-culturel : Marché à procédure Adaptée sur intention architecturale
- Demande de subvention dans le cadre des amendes de police
- Lancement du Marché à Procédure Adaptée pour le chemin de la Montagne, partie haute.
- Motion de soutien aux sapeurs-pompiers de Vaucluse
- Signature d'une convention avec « Présence Verte »
- Adhésion aux associations d'élus : AMF – AMV 84 – AMFR
- Décisions du maire n° 5 et 6

Séance du 12 juillet 2021

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : limitation de l'exonération
- Convention de servitude de passage d'une canalisation
- Décision modificative n° 2
- Conservatoire de musique : nouvelle convention
- Motion pour les communes forestières
- Fonds d'aide aux jeunes : participation
- Décision du maire n° 7 portant sur le droit de préemption

Séance du 12 Avril 2021

- Vote du taux des taxes
- Budget primitif 2021
- Demandes de subvention
- Décision d Maire
- Vote des subventions aux associations

Marie-Claire FEREOUX

Marie-Claire nous a quittés le 26 juillet 2021 après avoir fêté ses 80 ans.

14 juillet : jour idéal pour la naissance de notre chère Marie-Claire qui était, à elle seule, un vrai feu d'artifice.

Respectueuse des autres, attentive à eux, généreuse, dévouée, toujours positive, constructive, elle n'attendait jamais rien en retour de son dévouement.

Ce fut un plaisir immense de vivre ces quelques années de mandat en sa compagnie (2014-2021)

Elle ne manquait jamais une réunion du Comité Communal d'Actions sociales, du Parc du Luberon (2014-2020) ou du syndicat de l'eau Durance Luberon.

Elle s'occupait avec abnégation de l'association du 3e âge. Elle les chouchoutait, leur offrait un petit cadeau pour Noël, la fête des mères, les conviait chaque année pour le traditionnel aïoli, organisait les lotos du mardi après-midi et s'occupait personnellement des courses souvent en compagnie de Nicole. Son départ laisse un grand vide aussi bien au sein du conseil municipal qu'auprès des aînés.



Vie Scolaire

La rentrée scolaire s'est passée de manière satisfaisante. Mais nous devons malgré tout rester vigilants sur le nombre d'enfants pour la rentrée 2022/2023 afin de ne pas avoir une fermeture de classe comme épée de Damoclès.

54 élèves sont rentrés le 2 septembre et 7 arriveront en janvier.

Pour information, vous trouverez-ci-contre un tableau récapitulatif national sur les chiffres de l'éducation nationale.

Vacances scolaires 2021/2022 :

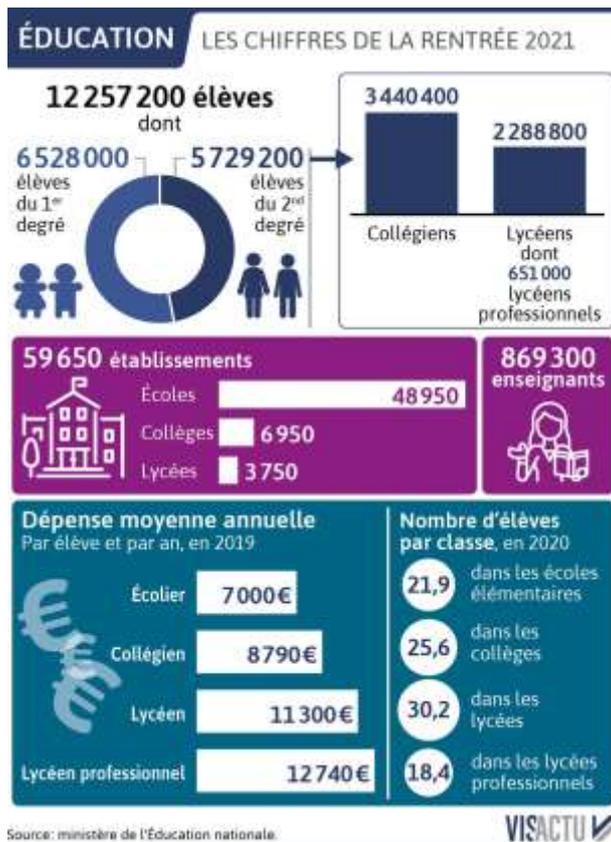
Toussaint : du 23 octobre au 08/11/2021

Noël : du 18/12/21 au 03/01/22

Hiver : du 19/02 au 07/03/22

Printemps : du 23/04 au 09/05

Vacances d'été : le jeudi 07/07/22 au soir.



Un VPI pour l'école « La Burlière » classe de CP

Un Vidéoprojecteur Interactif (VPI) est un système constitué d'un



vidéoprojecteur à focale ultra-courte et d'un capteur

infrarouge capable de détecter la position d'un stylet sur n'importe quelle surface de projection qui, par ce procédé, se transforme en surface interactive (mur, tableau blanc émaillé, table, sol lorsque le VPI est intégré verticalement dans un petit meuble, etc.).

Avec un tel outil, il n'est plus nécessaire de disposer d'un tableau dédié pour rendre la surface réactive.

Financé par



GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



Cette opération a été réalisée dans le cadre du Plan de Relance économique de la France de 2020-2022 lancé par l'Etat

Un ordinateur pour chaque collégien

C'est la grande nouveauté de cette rentrée 2021 : 14 000 ordinateurs portables sont mis à disposition de tous les élèves de sixième, dans le public comme dans le privé, mais également de tous les collégiens scolarisés en Réseau d'Education Prioritaire (REP). A terme, tous les collégiens seront équipés.

Les inscriptions pour le PASS ZOU ! Etudes 2021-2022 sont ouvertes !



Vous avez moins de 26 ans, et vous étudiez en Région Sud ?
Avec le PASS ZOU ! Études, profitez des bus et trains illimités en Région Sud pour vos déplacements !

Pour les jeunes de 3 à 26 ans : maternelle, primaire, collégien, lycéen, étudiant, apprenti, stagiaire de la formation professionnelle, élève des formations sanitaires et sociales, volontaire du service civique.

Avec la Région Sud, vous bénéficiez d'un abonnement de transport unique valable du 1er septembre au 31 août. Il offre la possibilité de se déplacer en accès illimité sur les bus et les trains de toute la région.

Il permet non seulement d'effectuer les trajets scolaires du quotidien mais aussi les déplacements de loisirs, y compris en périodes de vacances scolaires.

Le PASS ZOU ! Etudes est accessible au tarif exceptionnel de 90€/an au lieu de 110€, compte tenu de la crise sanitaire.

Du 1er septembre au 31 décembre 2021, les bus et trains ZOU ! sont GRATUITS pour les jeunes de 18 à 26 ans, domiciliés en Région Sud avec le Ticket ZOU ! Liberté Jeunes (hors transports scolaires* et dans la limite des places disponibles) : <https://www.maregionsud.fr/aides-et.../detail/zou-etudes>

Aide à la mobilité internationale des étudiants

Afin de mettre en œuvre les engagements pris par la Région au titre du Plan de reconquête pour l'emploi et la formation des jeunes, du Plan régional additionnel d'investissement dans les compétences et du Contrat d'avenir, les élus régionaux ont approuvé, pour l'année universitaire 2021-2022, la liste des établissements partenaires sélectionnés.

Ces derniers l'ont été à la suite des trois appels à candidature 2021-2022 du Programme régional d'aide à la mobilité étudiante-stage et à l'Aide régionale à la mobilité internationale études, lancé le 24 mars dernier, ainsi que les conventions type y afférant. Les bourses feront l'objet d'un versement direct aux étudiants bénéficiaires par les services régionaux.



Vie associative

Association de Chasse « La Gauloise »

Les cartes de chasse seront distribuées à la Salle Polyvalente les SAMEDI 4 & 11 SEPTEMBRE de 15 heures à 18 heures. Ouverture générale le 12 septembre 2021 à 7 Heures. Fermeture le 09 janvier 2022 au soir et le 28 février 2022 au soir pour les battues aux sangliers et plan de chasse chevreuils.

Pour les bécasses et oiseaux de passage, l'ouverture et la fermeture seront fixées par arrêté ministériel.

La chasse n'est autorisée que les mercredis et dimanches de l'ouverture générale jusqu'au 11 octobre inclus. Carte d'invitation : propriétaires de plus de 3 ha 2 cartes gratuites + 3 cartes à 15 €.

Résidents : 3 cartes à 15 €.

Le loup

« La fédération Départementale des chasseurs du VAUCLUSE fait part de sa grande inquiétude concernant le développement du loup, dont les attaques sur troupeaux se sont multipliées ces derniers temps dans le département.



Elles sont passées de 21 en 2019 à 80 en 2020. Ces attaques ne concernent évidemment que le volet « élevage » du dossier. On ne parle jamais de la faune sauvage qui paie actuellement un lourd tribut. Après avoir décimé les populations de mouflons du Ventoux, ce sont actuellement celles des cervidés qui subissent la dent de ce canidé.

Alors quand l'état va-t-il prendre conscience de cette situation qui ne peut plus durer et qui, au passage, coûte près de 40 millions d'Euros chaque année au contribuable, pour les indemnités et les coûts induits pour la gestion du dossier ? Tout cela pour les quelques 624 loups qui seraient présents sur le territoire national, selon l'OFB. C'est pratiquement le montant des indemnités de dégâts des grands gibiers au niveau national payé par les chasseurs.

Il faut réellement que l'état soit riche pour accepter des dépenses si somptueuses. Il va falloir qu'un jour ou l'autre les pouvoirs publics acceptent de réguler davantage cette espèce dont le statut mériterait sans doute d'être révisé ».

Patrice Varaire - Président FDC 84



Association
Départementale des
Comités
Communaux
Feux de
Forêt
de Vaucluse

CCFF (comité communal des feux de forêts)

« La saison estivale touche à son terme concernant les patrouilles du CCFF, je tenais à remercier tous nos adhérents pour leur disponibilité de chaque instant, car je tiens à le rappeler à nos administrés, ce sont tous des bénévoles qui donnent de leurs temps en plus de leur travail.

Nos missions consistent à faire de la prévention sur le massif forestier de notre commune et bien sûr informer sur le débroussaillage, et les risques incendies auprès de nos habitants et vacanciers.

Je remercie, Patrick, Patrice, Jean-Luc, Jean Paul, Robert, Carlos, David, Cyril, Olivier, Lauris.

Bienvenue à notre nouvelle recrue Clément Jacquelin ».

Laurent Liautaud - Responsable du CCFF Saint-Martin de la Brasque.

Le Centre Social Culturel et Sportif CS² vous propose des activités pour enfants (théâtre, arts plastiques) et pour adultes (Pilates, gym forme), avec la possibilité de s'inscrire à tout moment de l'année. Possibilité de s'inscrire à l'année ou moins, 3 chèques vous seront demandés. Pour participer aux activités du CS², il faut obligatoirement adhérer à l'association. Les horaires sont susceptibles de modification durant le mois de septembre.

Les activités auront lieu dans la salle polyvalente de St Martin à condition de réunir un nombre suffisant de participants. Une séance d'essai seulement.

Les cours se déroulent du 13 septembre au 9 juin inclus (sauf vacances scolaires).

Adhésion au CS² : 10€/famille

Contact : asso.cs2@gmail.com ou 06 64 28 73 95 (Béatrice Balme)

Facebook : <https://www.facebook.com/CS2SaintMartindelaBrasque>

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
ARTS PLASTIQUES (Enfants) 17h15-18h15 130€/année	GYM forme (Adultes) 20h15-21h15 130€/année	PILATES (Adultes) 10h30-11h30 130€/année	THEATRE (primaires-collège) 16h45-18h 130€/année
PILATES (Adultes) 18h30-19h30 130€/année			PILATES (Adultes) 18h-19h 130€/année

Les Enfants d'abord en Sud Lub'

En associant l'utile à l'agréable depuis déjà 3 ans, l'association « Les Enfants d'abord en Sud Lub' » œuvre pour apporter un soutien financier à tous les écoliers de Saint Martin de la Brasque et de Peypin d'Aigues au travers d'une donation annuelle à la coopérative scolaire.



Les Enfants d'abord en Sud Lub' c'est une soixantaine d'adhérents qui nous suivent et nous soutiennent, et sans qui, vide-greniers, marchés de Noël, journées Jeux, ventes de gâteaux... ne pourraient avoir lieu. Merci à eux.

De nouveau, nous avons besoin de votre bienveillance et bonne humeur pour organiser de beaux projets en cette nouvelle année scolaire !

Pour adhérer, participer à l'assemblée générale qui se tiendra à la fin de ce mois, nous aider, nous soutenir, nous apporter un lot, ou juste vous tenir au courant des manifestations publiques et achats groupés organisés par l'association, contactez-nous : lesenfantsdabordensudlub@gmail.com ou sur facebook : les enfants d'abord en sud lub'

À vos agendas : Dès le mois d'octobre, nous lancerons les inscriptions pour l'achat groupé de sapins de Noël et le Marché de Noël 2021 se déroulera le samedi 4 décembre, ne le manquez pas !

US Touraine : permanences Licences 2021-2022 !



L'US TOURAINE organise des permanences au stade GARCIN

- Les lundis, mardis et jeudis de 17 à 19h
- Les Mercredis de 13h à 19h

Nouvel adhérent : Se munir d'une pièce d'identité ou livret de famille, photo d'identité à jour, règlement espèce ou chèque.

Contact : 07 84 83 03 70 - ustouraine@gmail.com

Facebook : US Touraine et Instagram : us Touraine

AGV Saint-Martin – La Motte : Forme & Santé

Malgré la crise sanitaire et dans le strict respect des gestes barrière l'AGV Saint-Martin – La Motte propose chaque semaine, hors période de vacances scolaires, des activités de plein air et des randonnées accessibles à tous et encadrées par des animatrices et animateurs diplômés.



L'association étant affiliée FFEPGV (Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire) tout adhérent sera titulaire d'une licence qui lui permettra notamment d'être couvert en cas d'accident.



Si vous êtes intéressés par la marche active, le pilates, la randonnée santé ou plus ardue, la gym plein air... ,

Si vous avez manqué la journée des associations du 5 septembre à St Martin, vous pouvez nous retrouver le 13 sept à La Motte.

Début des cours le 20 septembre 2021 (2 cours d'essai offerts)

Contact : Claude SABART-06 08 86 16 35 - emiga.com@wanadoo.fr

Environnement

Alerte AMBROISIE : vigilance et lutte

Le Vaucluse est très concerné par la présence des trois espèces d'ambrosie, dans et aux abords des parcelles agricoles.

Ce sont des plantes invasives originaires d'Amérique du Nord et capables de se développer rapidement dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches...)



Leur pollen, émis en fin d'été, provoque de fortes réactions allergiques chez les personnes sensibles.

C'est également une menace pour l'agriculture. Il est donc nécessaire de l'éliminer. C'est une plante classée nuisible pour la santé humaine (code de la santé publique).

Lutte contre l'artificialisation des sols : Objectif Zéro artificialisation des sols en 2050

9,4 % c'est le taux d'artificialisation des sols en France métropolitaine en 2020, ce taux était de 8,3 % en 2006. L'artificialisation des sols consiste à convertir en terres agricoles, forestières ou naturelles des terres prévues pour l'urbanisation ou le développement d'infrastructures.

Le lien entre logement et environnement n'est pas si naturel. Dans la liste des priorités au moment de choisir un logement, l'écologie n'arrive qu'en 7e position (21 %). La lutte contre l'artificialisation des sols reste encore floue dans la tête de 67 % des Français qui n'ont jamais entendu parler de cette notion.

Si 8 répondants sur 10 considèrent la renaturation des terres et la mise à disposition des terres non exploitées aux agriculteurs comme une solution utile, 63 % n'accepteraient pas de mettre à disposition une partie de leur terrain/jardin aux agriculteurs et encore moins de diviser leur parcelle pour y construire des logements (non : 80 %).

Sécurité & Vie sociale

Incivilités

Il n'est pas un jour, sans que nous devions constater des dégradations ...



Comment peut-on en arriver là ?
Manque d'éducation ?
Manque de civisme ?

C'est désolant, inadmissible et malheureusement récurrent.



Voilà dans quel état nous retrouvons l'entrée mairie PMR (Personnes à mobilité réduite), souvent le lundi matin ou par temps venteux. Sans parler du WC que nous ne pouvons pas laisser ouvert sous peine de le retrouver dans un état lamentable : papier essuie-mains brûlé, carrelage mural aspergé de savon liquide, urines sur le sol.



Vivre en société implique le respect commun de règles élémentaires ...

Vivre en société, ce sont des droits (certains semblent vouloir s'en arroger de nouveaux) mais aussi (d'abord ?) des devoirs, dont celui de respecter ces règles et autrui.

Sans oublier que tout cela à un coût...supporté par la collectivité.

Elagage tronçonnage, tonte ... : respectez les horaires !

Arrêté préfectoral n° 40 5129

USAGE EXCLUSIVEMENT AUTORISÉ

en semaine
→ 8h30-12h • 14h-19h30

samedi
→ 9h-12h • 15h-19h

dimanche / jour férié
→ 10h-12h

STOP AU BRUIT

Pour la tranquillité de chacun et de tous, je respecte !

saintmarcellin



Permanences gendarmerie en mairie



08/10/21 de 9h à 11h
22/11/21 de 15h à 17h
14/01/22 de 15h à 17h

Vous rencontrez un problème ou avez besoin d'informations, venez rencontrer la Police de Sécurité du Quotidien (PSQ)

Incendie dans le Devin (au-dessus du lavoir)

La police scientifique, la gendarmerie, les pompiers et des élus se sont déplacés près du lavoir où a eu lieu un début d'incendie. Celui-ci a pu être circonscrit rapidement grâce au signalement et une intervention rapide des pompiers ainsi que des riverains, notamment Florian Ayme.

L'enquête est en cours.



Service Département d'Incendie et de Secours de Vaucluse

(SDIS), en chiffres :

- 40 374 interventions en 2020,
- Plus de 300 sapeurs-pompiers envoyés en renfort extra-départementaux (inondations, feux de forêts),

Le service de santé et de secours médical a réalisé :

- 2369 interventions paramédicalisées
- 449 interventions médicalisées
- 11 interventions de l'unité d'appui psychologique
- 88 consultations



Et pourtant, en 2020 les agents du SDIS ont été victimes de 36 incivilités, agressions ou violences diverses. Ces faits ont donné lieu à 31 dépôts de plainte qui ont débouchés sur 16 condamnations.

Journée Nettoyage

Une journée de nettoyage du Riou est planifiée le 16 octobre prochain.

L'objectif est double : retirer les objets et encombrants qui polluent le cours d'eau et faciliter son écoulement lors des événements climatiques violents (orages).

Une communication spécifique sera effectuée afin que chacun puisse y participer dans les meilleures conditions de sécurité et d'efficacité.

Informations pratiques

Combien de temps devez-vous conserver vos documents ?

- **Documents civils et commerciaux :**

Les contrats conclus dans le cadre d'une relation commerciale, les documents établis pour le transport de marchandises doivent être conservés pendant 5 ans.

Bons de commande ou bons de livraison doivent être conservés pendant 10 ans.

- **Documents et pièces comptables :**

Les livres et les registres comptables, ainsi que les pièces justificatives doivent être conservés pendant 10 ans.

- **Documents fiscaux :**

L'article L102B du livre des procédures fiscales stipule que « les livres, registres, documents ou pièces sur lesquels peuvent s'exercer les droits de communication, d'enquête et de contrôle de l'administration doivent être conservés pendant un délai de 6 ans.

Cela concerne : l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés, les bénéfices industriels et commerciaux (BIC) les bénéfices non commerciaux (BNC), les impôts directs locaux, la cotisation foncière des entreprises (CFE), la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

- **Documents sociaux :**

Les statuts des sociétés doivent être conservés 5 ans à partir de la date de la radiation de la société du registre du commerce et des sociétés.

Dans certains cas, ne pas conserver les documents de votre entreprise peut vous valoir des sanctions.
Ex : non conservation des documents fiscaux = 10 000 euros d'amende

Les bruits de la campagne

Les bruits et odeurs de la campagne comme le chant du coq, les odeurs de fumier ou le tintement des cloches ont donné lieu à de nombreux conflits de voisinage.



Désormais, les espaces, ressources et milieux naturels terrestres et marins, les sons et odeurs qui les caractérisent, les sites, les paysages diurnes et nocturnes, la qualité de l'air, les êtres vivants et la biodiversité font partie du patrimoine commun de la nation (art. L. 110-1 du Code de l'environnement)

Visite guidée de St Martin



Il est possible, chaque été, de visiter le village en compagnie de Geneviève Genoulaz, guide professionnelle, et de découvrir son riche passé.

Renseignements auprès de l'office du Tourisme.

Intercommunalité

Safer PACA



A l'heure où l'écologie et la consommation sont au cœur des préoccupations, le débat sur l'usage des sols disponibles est plus que jamais d'actualité.

C'est pourquoi jusqu'en septembre 2021, la SAFER PACA a lancé une large concertation citoyenne afin de définir ses priorités, qui seront inscrites dans son prochain PPAS (Programme pluriannuel d'activité des SAFER). Bilan de la concertation en octobre 2021.

Une femme à la tête du Département

Pour la 1^{ère} fois dans l'histoire du Département de Vaucluse, c'est une femme qui le présidera.

« Consciente des défis qui nous attendent et du contexte difficile et incertain pour nos concitoyens, je crois que l'heure est à la concentration, non pas sur ce qui pourrait nous opposer, voire nous diviser, mais sur ce qui nous rassemble : une même passion pour le Vaucluse ».

Dominique SANTONI



Elections Départementales : Canton de Pertuis

Noëlle TRINQUIER et Jean-François LOVISOLO ont été réélus conseillers départementaux.

Madame la Sous-préfète de l'arrondissement d'Apt en visite à St Martin de la Brasque



Le 20 juillet à 10h, Christine HACQUES, Sous-préfète de l'arrondissement d'Apt, est venue, sur invitation de Madame le Maire, visiter notre commune.

Une déambulation dans les rues, en compagnie de Jean-Claude DOSSETTO et Patrice VARAIRE, un peu d'histoire, les travaux déjà réalisés, les projets d'avenir... Nombreux thèmes qui ont animé cette matinée fort agréable

La Lub'ambule

La Lub'ambule est le nouvel outil du Parc du Luberon pour mobiliser le grand public vers le développement durable. Elle permet de :

- Donner envie de découvrir les richesses du territoire du Luberon : biodiversité, patrimoine bâti, produits du terroir, paysages, énergies renouvelables, mobilité à vélo, etc. ;
- Mieux faire comprendre la démarche Parc : le parc naturel régional, c'est un outil de protection, de développement et de valorisation du territoire, avec des personnes qui travaillent au service de ce territoire et de ses habitants ;
- Permettre un dialogue entre élus, techniciens et habitants, et notamment pour la révision de la charte du Parc.



Etat- Civil

Mariages :

Sandrine SIMIAND et Michel FILIPPI le 11 juin 2021

Joëlle CORONA et Jérôme CICCAGLIONE le 07 août 2021

Naissances :

Arthur JOUANNEAU né le 29 juin 2021

Jessim GUELTON né le 22 juillet 2021

Décès :

Georgette BAROU le 30 mai 2021

Marie-Claire FEREOUX le 26 juillet 2021

Monique SOULARUE le 30 juillet 2021

Micheline RICHAUD le 12 août 2021

Véronique VEFOND le 30 août 2021

Contacts & Informations administratives

Secrétariat : ouvert de 8h/12h du lundi au vendredi et de 13 h 30 à 17 h 00 le vendredi

Tél : 04 90 77 61 02 – Courriel : mairiestmartin3@orange.fr

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables en mairie ou sur le site **officiel de la commune** www.saintmartindelabrasque.com,

Conseils municipaux : 13 septembre, 11 octobre, 15 novembre et 13 décembre 2021

Conseils communautaires : 30 septembre, 04 novembre, 16 décembre

Permanences Gendarmerie : en mairie

- le 8 octobre 2021 de 9h à 11h
- le 22 novembre 2021 de 15h à 17h
- Le 14 janvier 2022 de 15h à 17h

Architecte conseil : permanences les 17 septembre, 08 et 22 octobre.

RDV au 04 90 77 61 02 ou consulter le site internet www.saintmartindelabrasque.com

Conseillers Départementaux :

Noëlle Trinquier : en mairie le 22/09/21 à 9h - RDV au 07 86 91 76 64

Jean-François Lovisolo : RDV au 04 90 16 22 75

Conseiller Régional : Michel Bissière. RDV au 06 14 40 23 45

Député : Julien Aubert. RDV au 04 90 67 94 12 - www.julienaubert.fr

Cinéma : séances les 10/09 – 06/10 – 24/11 et 08/12 salle polyvalente- 20h30

Citoyen à l'honneur !

Médaille d'honneur du travail ARGENT

Félicitations à Monsieur Paul ALBERT, Technicien méthodes chez Airbus Hélicoptères.